

Reprise de magasin, travaux et indemnisation

Par lilirom, le 23/08/2012 à 18:04

Bonjour,

Le magasin où je travaille depuis 4 ans va être vendu.Le futur repreneur garde tous les employés mais va fermer le magasin pour travaux pendant environs 1 mois.De ce fait nous ne pourrons pas travailler pendant 1 mois et il ne pourra pas nous proposer de travailler ailleurs. Ces travaux sont prévus dans 3 semaines.

Pourra-t- il nous imposer de poser nos cp restants juste avant les travaux.(sachant que de tte facon ils ne couvriront pas ce mois de fermeture)

Merci de votre réponse

Par DSO, le 23/08/2012 à 20:32

Bonjour,

Il faut demander à bénéficier du chômage partiel pour le temps non couvert par las congés payés restant dus.

Cordialement,

DSO